

## Focus sur la taxe et fiscalité du contrat de mariage et changement de régime matrimonial

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Comptables-taxateurs, notaires, ainsi que toutes personnes devant pratiquer la taxe des actes

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Apprécier les éléments à prendre en compte pour la base de calcul de l'émolument du contrat de mariage et du changement de régime matrimonial
- Apprécier les formalités préalables et postérieures afférentes à l'acte de contrat de mariage et de changement de régime matrimonial
- Apprécier et déterminer la fiscalité afférente à l'acte

### Contenu

---

#### Méthodologie

- Étape 1 : Déterminer les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'émolument d'acte
  - Contrat de mariage
  - Changement de régime matrimonial
- Étape 2 : Déterminer la fiscalité applicable
  - Contrat de mariage
  - Changement de régime matrimonial

#### Cas pratiques

## Prérequis :

---

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en matière de taxation des actes courants sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou

électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation